

Département
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres
du conseil : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à
la réunion : 5

SÉANCE DU MERCREDI 20 MARS 2024

Date de
convocation :
11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à dix-sept heures trente, s'est réuni en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président.

Étaient présents : 5

MM. Christian GIRARDI, Bernadette CAPDEVILLE, Brigitte LEVEUR, Claudette PICARD, Danièle POLONI.

Étaient absents : 4

MM. Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Annick PAPON, Dominique REAU.

Objet de la
délibération

Pouvoirs de vote : 2

Mme Valérie BIDET à Mme Claudette PICARD

Aide sociale

Mme Catherine LARRIEU à Mme Bernadette CAPDEVILLE

Contrat de
portage de repas

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social-.

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

Monsieur le Président :

Publié le

Depuis la passation du service de portage des repas à « La Poste », le nombre d'interlocuteurs s'occupant de ce service a augmenté, il est nécessaire que toutes les informations soient communiquées à tous et au même moment. Pour ce faire, il est proposé de nouveaux contrats à faire signer à tous les bénéficiaires. Ces contrats apportent des modifications sur la communication de leurs données personnelles afin que le traiteur, « La Poste » et le CCAS ait accès aux données nécessaires telles que le nom et le régime. De plus, la notion du respect de la Réglementation Général sur la Protection des Données (RGPD) a été ajouté.

AR Prefecture

047-264700048-20240320-2024_011-DE
Reçu le 26/03/2024

*Après en avoir délibéré,
les membres du Conseil d'Administration,
à l'unanimité,*

-APPROUVENT les nouveaux contrats ainsi que les documents annexes.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que
dessus,
Pour copie conforme,

Le Président,
Christian GIRARDI

